

COMPETENCES DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION SOPHIA ANTIPOLIS

COMPETENCES OBLIGATOIRES			
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	AMENAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE	EQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT SUR LE TERRITOIRE COMMUNAUTAIRE	POLITIQUE DE LA VILLE
<p>1 – Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire qui sont d'intérêt communautaire.</p> <p>2 – Actions de développement économique d'intérêt communautaire, et notamment dans les domaines suivants : agriculture, agro-alimentaire, pastoralisme et aquaculture, recherche et valorisation des technologies, tourisme, commerce et artisanat..</p> <p>3 – Actions d'intérêt communautaire en matière d'insertion économique et de formation initiale, professionnelle et continue.</p>	<p>1 – Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur.</p> <p>2 – Création et réalisation de zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire.</p> <p>3 – Organisation des transports urbains.</p> <p>4 – Autres politiques de transports publics d'intérêt communautaire tel le transport de marchandises.</p>	<p>1 – Programme Local de l'Habitat (PLH)</p> <p>2 – Politique du logement d'intérêt communautaire.</p> <p>3 – Actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire</p> <p>4 – Réserves foncières pour la mise en œuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat</p> <p>5 – Actions, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées</p> <p>6 – Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire.</p>	<p>1 – Dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale d'intérêt communautaire.</p> <p>2 – Dispositifs locaux, d'intérêt communautaire, de prévention de la délinquance.</p>

COMPETENCES OPTIONNELLES	COMPETENCES FACULTATIVES
<p>VOIRIE ET PARCS DE STATIONNEMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> - Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire. - Création ou aménagement et gestion des parcs de stationnement d'intérêt communautaire. 	<ul style="list-style-type: none"> - Etudes sur les divers réseaux et systèmes d'assainissement. - Etudes portant sur la lutte contre les inondations. - Actions d'intérêt communautaire en faveur de l'enseignement notamment supérieur ou international. - Actions d'intérêt communautaire en matière culturelles ou éducatives - Actions en faveur de la protection et la valorisation du patrimoine d'intérêt communautaire. - Protection et valorisation des espaces naturels ou agricoles d'intérêt communautaire. - Construction, aménagement, entretien et gestion des équipements touristiques d'intérêt communautaire. - Etudes relatives au développement des technologies de l'information et de la communication (TIC) au service du grand public. - Toutes études relatives à l'assistance aux communes membres et à d'éventuelles extensions des compétences de la communauté d'agglomération.
<p>PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lutte contre la pollution de l'air. - Lutte contre les nuisances sonores. - Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie. - Elimination des déchets des ménages et déchets assimilés. 	
<p>CONSTRUCTION, AMENAGEMENT, ENTRETIEN ET GESTION D'EQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS D'INTERET COMMUNAUTAIRE</p>	